



Peut on etre muté malgré l'envoi d'une lettre de démission

Par **marjo54**, le **23/05/2008** à **19:55**

bonsoir

mon mari a fait une demande de mutation le 27/01/08 .

voyant que les choses n'avancaient pas, il a fait une lettre de démission pour le 30/06/08.

cependant, la société lui propose un entretien dans le meme groupe pour une ville différente le 16/06/08.

a t 'il le droit d'annuler sa démission s'il est muté ?

merci de votre réponse

cordialement